

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 27 mai.

L'interpellation de l'extrême gauche, au sujet des troubles du Père-Lachaise, a fait long feu. MM. Sigismond Lacroix et Tony Révillon ont vainement prodigué les périodes ronflantes et les sommations altières ; un bout de discours de M. Allain Targé a suffi pour les mettre en déroute. L'ordre du jour de confiance proposé par les amis du cabinet a réuni 373 voix contre 5. On s'attendait à la victoire du gouvernement, mais on ne pensait pas que la minorité de l'extrême gauche dût être si ridicule.

C'est qu'hier on enterrait le citoyen Amoureux, une des gloires du groupe et que la plupart des membres du parti intransigeant avaient tenu à faire acte de présence au Père-Lachaise. Au milieu des drapeaux rouges, en tête du cortège, on distinguait M. M. Clovis Hugues, Clémenceau, Lockroy, Laisant et autre personnages de moindre importance. Comme on ne pouvait manifester en même temps au Père-Lachaise et au Palais Bourbon, M. Allain-Targé a remporté un triomphe facile.

Cependant, son modeste effort avait suffi pour l'épouser. On a dû emporter M. Allain-Targé défaillant et à moitié évanoui de la Chambre. Est-ce la chaleur qui a causé cette crise ? Est-ce la surexcitation que lui donnent depuis quelques jours les manifestations anarchistes ? On ne sait. Les intransigeants qui, depuis l'échauffourée de dimanche, l'appellent Allain-Targé "l'alcôolique", ne manqueront pas de dire qu'il se grise aussi bien pour parler à la Chambre que pour ordonner à la police de massacrer les communistes.

Divers journaux annoncent d'ailleurs que la démission de M. Allain-Targé n'est plus qu'une question de jours. Je crois que la nouvelle sort d'une fabrique intransigeante, où cette démission est aussi désirée que celle de M. Gragnon, le préfet de police. Mais le ministre Brisson n'abandonnera probablement pas M. Allain-Targé, parce que son existence dépend de sa cohésion. Il est né d'un pacte de coalition, il doit y rester fidèle. Avant le vote final, la séance a été égayée par l'apparition à la tribune de M. Lelièvre qui, au nom des opportunistes, veut demander au gouvernement des explications sur la résurrection du parti de l'anarchie. M. Lelièvre estime que la faiblesse et les hésitations du cabinet sont les premières causes des désordres du Père-Lachaise, et il prétend que cette politique compromet sérieusement en province l'avenir du parti républicain.

Je vous résume rapidement le discours de M. Lelièvre, mais je renonce à vous peindre la confusion et le tapage qui ont accueilli ses efforts d'éloquence. Les interpellations, les exclamations, les injures pleuvaient d'un bout de la Chambre à l'autre à l'adresse de M. Lelièvre. C'est qu'on avait très bien compris le plan du personnage qui tentait, peut-être par ordre, une diversion en

favor des "ferryistes", groupe de l'Union républicaine, du grand U ; il a été sous secrétaire d'Etat dans le grand ministère Gambetta ; il a été un des champions les plus dévoués du cabinet Ferry. On, en bonne logique, les opportunistes sont pour le moins au même degré que les ministres actuels responsables de ce qui se passe. M. Jules Ferry a parfaitement toléré la promenade du drapeau rouge dans Paris aux funérailles de Jules Vallés. C'est le parti opportuniste qui, ayant le cabinet actuel, avait inauguré vis-à-vis des anarchistes une méthode de tolérance, sinon de complicité. C'est le parti opportuniste qui avait sinon inventé, du moins exploité la question de l'amnistie. Cela devait être la fin des discordes du parti républicain. On le voit bien aujourd'hui, et M. Lelièvre, à titre d'opportuniste influent, peut moins que personne protester contre une crise qu'il a travaillé de son mieux à préparer.

Je vous ai annoncé hier la capitulation du gouvernement pour la question du Panthéon. Mais les ministres ont eu peur, apparemment, de soulever une discussion au Parlement. C'est sous la forme d'un "décret" publié ce matin à l'Officiel que les ministres désaffaiblissent le Panthéon pour en faire un tombeau digne de M. Hugo.

Le procédé est commode autant qu'il est illégal. Le gouvernement n'a pas le droit de changer, par un simple décret, la destination d'un monument public qui a été voué par une loi à un usage déterminé. Les ministres parlent du décret du prince Napoléon qui agissait alors comme dictateur ; mais ils oublient que ce décret a été ratifié par les Chambres et a pris par conséquent force de loi.

En outre, le décret de ce matin vise le vote rendu par la Chambre il y a trois jours pour accorder à feu Victor Hugo des funérailles nationales. C'est donner à ce vote après coup une signification qu'il ne pouvait avoir. Evidemment un certain nombre de députés qui ont voté les "obsèques nationales" ne l'auraient pas fait s'ils s'étaient doutés du projet final de la famille et du gouvernement contre le Panthéon.

Mais les catholiques ne laisseront point passer sans protestation une pareille monstruosité politique. Hier soir, au Congrès catholique qui s'est réuni pour sa session annuelle, M. Chesnelong au milieu d'applaudissements énergiques, a flétri ce nouvel attentat de la Révolution. Demain, M. de Mun doit interpellier le gouvernement sur le décret de spoliation. Puissent ces protestations donner lieu à une action énergique du parti conservateur dont la devise jusqu'ici pourrait être "Laissons faire, laissons passer."

Un livre magistral

Le libéralisme religieux se nie lui-même ; cependant on s'est trop occupé de lui, il a trop agi, il agit trop encore pour qu'on puisse y voir une de ces erreurs qui s'ignorent. Ses dé-

négiations valent celles du jansénisme, son ancêtre et, entant de points, son modèle. Du reste, c'est en vain qu'il cherche à se dérober. Tandis que ses adhérents ou ses complaisants demandent où il est, les hommes de sûre doctrine ne cessent de le dénigrer et de montrer en lui l'un des grands périls du temps présent. L'autre jour, nous signalions un des ouvrages récemment écrits dans ce but ; De consecratio liberalismi, par l'auteur des Cas de conscience sur le libéralisme ; aujourd'hui en voici un autre : La cité antichrétienne au XIXe siècle, par dom Benoît, docteur en philosophie et en théologie, ancien directeur de séminaire (1).

Les titres de dom Benoît, les fonctions qu'il a remplies disent quelque chose ; son livre dit plus encore. Les deux volumes que nous avons sous les yeux, et que deux autres suivront, forment la première partie de la Cité antichrétienne ; ils sont consacrés aux erreurs modernes. Ces erreurs, l'auteur les définit et les juge en s'appuyant constamment sur les encycliques pontificales et les décrets du concile du Vatican. Il ne dit rien qu'il ne prouve, et quand il conclut, le lecteur, éclairé par tout ce qu'il vient de lire, a déjà conclu comme lui.

Que ceux qui ne croient pas à l'existence du libéralisme ou qui, n'y voyant qu'une vague tendance et non une doctrine, doutent de ces dangers, lisent cet ouvrage. S'ils ont l'esprit ouvert et sont de bonne foi, ils reconnaîtront que la tendance libérale sert, sciemment ou non, le naturalisme.

Or, celui-ci étant formellement condamné, il est au moins fort imprudent d'encourager celle-là.

Le libéralisme, d'ailleurs, même celui qui s'incline avec sincérité devant l'Eglise, n'est pas seulement une tendance, c'est une doctrine politique et religieuse, ayant pour base ou pour aboutissement l'égalité de droits entre le bien et le mal. Ses adeptes veulent en faire sortir toute une organisation sociale, qu'ils déclarent conforme au christianisme, nécessaire au temps présent, et où ils voient la loi de l'avenir. Nul doute pour ces sages que l'erreur et la vérité ne vivent en bon accord, au grand profit de l'humanité, dès que le libéralisme sera bien compris et loyalement appliqué.

Dom Benoît n'est pas du tout de cet avis. Où les béats du libéralisme voient le bien, lui, il voit et montre le mal. Il leur dit, avec preuves à l'appui : que ces doctrines nouvelles, sous prétexte de concilier l'Evangile avec l'esprit moderne ruinent les droits de Jésus-Christ et souvent contredisent le bon sens. Sa démonstration, qui s'appuie, à la fois, sur les principes et sur les faits, qui rappelle sans cesse les enseignements de l'Eglise, est péremptoire. La parfaite netteté du style permet de suivre sans nul effort l'auteur dans toutes ses déductions.

Comme l'indique le titre même de son ouvrage, dom Benoît ne s'en tient pas à frapper le libéralisme ; il étudie, définit et condamne toutes les erreurs modernes. C'est un grand

travail, et il est bien fait. Ces quelques lignes n'ont point pour but d'en rendre compte ; elles veulent seulement l'annoncer. Et pour que cette annonce soit une recommandation efficace, nous citerons deux des lettres que le savant auteur a reçues : l'une est de Mgr Mermillod, l'autre de S. Em. le cardinal Pecci.

Lettre de Mgr Mermillod à D Benoît. Fribourg, 26 février 1885.

Vous travaillez sur la Cité antichrétienne au dix-neuvième siècle est une étude sérieuse et approfondie sur les erreurs modernes ; vous en signalez l'origine, la progression logique ; vous montrez les ruines où elles conduisent les âmes, les familles et les peuples. Grâce à vos études, vous dévoilez les entreprises contre les droits et la liberté de l'Eglise, vous signalez la statolatrie rationaliste comme le moyen de détruire le règne de notre adorable Sauveur Jésus-Christ.

Vous étiez préparé à ce travail par les années passées à Rome, par votre enseignement de professeur de séminaire, par cette vie monastique qui des hauteurs de la solitude, de la prière et de la théologie, vous suiviez d'un regard vigilant la grande lutte de notre siècle. Fidèle aux encycliques des immortels et clairvoyants Pontifes Pie IX et Léon XIII, vous poursuivez de votre puissante vigueur cette cité antichrétienne, cette tour de Babel que cherchent à élever les impuissants adorateurs de l'homme. Vos deux volumes, nourris de faits et de doctrine, de doctrine substantielle et de faits indiscutables, seront le manuel utile à tous ceux qui ont à cœur de connaître le mal contemporain. Je ne puis donc que vous féliciter de cette savante et consciencieuse publication.

J'aurais exprimé le désir de voir mettre en relief la cité de Dieu et nos espérances ; mais j'ai quelques raisons de croire que votre pieux et savant chef, le doux et austère restaurateur des chanoines réguliers, mettra au jour sa magnifique exposition de l'Eglise, sa constitution et de son action.

De telles œuvres sont une preuve que la cellule religieuse est toujours le foyer fécond de la science sacrée. Recevez, cher et révérend père, etc.

Lettre de S. Em. le cardinal Pecci. Rome, 23 avril 1885.

Très illustre monsieur.

J'ai lu votre ouvrage ayant pour titre : Les erreurs modernes, et je vous réponde tardivement, n'ayant pas beaucoup de temps libre. Ce que j'ai admiré dans votre œuvre, c'est l'excellente exposition des erreurs du jour et leur vigoureuse réfutation, mais surtout la clarté avec laquelle sont exposées toutes et chacune des parties de l'ouvrage.

Aussi je vous félicite sincèrement et je vous remercie de m'avoir fourni, par le don d'un exemplaire, une lecture si agréable et si pleine d'érudition.

Rempli d'estime, etc. Cardinal PECCI.

Ce ne sont pas là, on le voit, de ces approbations banales, données par

complaisance. L'auteur y est sérieusement loué d'avoir bien fait un travail nécessaire. L'Univers est d'autant plus heureux de le constater que, dans ses luttes de chaque jour, il a soutenu, comme peut le faire un journal, le bon combat que soutient avec tant de science et de calme fermé dom Benoît.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur s'occupera surtout des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie. Après avoir fait justice des doctrines que la cité antichrétienne oppose au dogme catholique, il s'occupera de la hiérarchie, ou plutôt des hiérarchies qu'elle oppose à la vérité.

EUGENE VEUILLOT.

La papauté et la franc-maçonnerie

La franc-maçonnerie, cette Eglise du mensonge, n'a rien trouvé de mieux pour calomnier la mémoire de Pie IX, que de le revendiquer comme ayant appartenu lui-même à la secte. Récemment encore, de hardis imposteurs ont tenté de prouver, textes à l'appui, que Pie IX fut franc-maçon. Ce canard posthume a été vingt fois galvanisé et lancé par les Loges ; mais le canard ne vole pas et retombe à plat ventre sur le nez des lanceurs. Pauvres Loges et pauvre canard !

Car enfin, si le canard volait de par le monde et faisait des dupes, est-ce que les affaires de la Loge seraient beaucoup plus florissantes, et l'Eglise de Satan s'en porterait elle mieux ?

Si l'on parvenait à accréditer cette légende d'après laquelle Jean-Mastai Ferretti aurait été reçu franc-maçon en 1839, qu'est-ce que cela ferait à l'encontre de la Papauté, qu'est-ce que cela prouverait contre le Saint-Siège, où Pie IX ne s'est assis qu'en 1846 ? Absolument rien. Supposons même — supposition absurde — que Pie IX déjà couronné fût la tiare, ait participé aux momeries maçonniques, qu'est-ce que cela prouverait contre l'infailibilité du Pape et contre la divinité de l'Eglise ?

Certes, oui, les badauds de la truelle pourraient alors argumenter contre l'impeccabilité du Pape, se battant ainsi en vrais chevaliers de la Manche contre des moulins à vent, puisqu'il n'est jamais venu à la tête d'un catholique de défendre l'impeccabilité du Pape. Donc, que les franc-maçons, si cela leur fait plaisir, se persuadent que Pie IX était des leurs avant de porter la tiare, et que, pour se satisfaire jusqu'au bout, ils absorbent le second canard, plus indigeste encore, à savoir que Pie IX a été à la fois Pape et maçon ! La Loge ne s'en portera pas mieux, ni l'Eglise plus mal. Au contraire ! quelle preuve ne serait-ce pas contre la perversité des Loges et en faveur de l'infailibilité du Saint-Siège, si un franc-maçon condamné, en sa qualité de docteur de l'Eglise — ce que Pie IX a fait plus d'une fois — et les Loges et leurs doctrines sataniques ?

Le diable est beau pousser le Christ à changer les pierres en pain : il ne recueillit de ses manœuvres que la

confusion de voir la table du Christ servie par les anges.

La franc-maçonnerie aussi a beau vouloir transformer un Pape en maçon : elle n'aboutit qu'à se voir anathématisée par ce prétendu maçon.

Il faut avouer que le désespoir et la rage poussent ces sectariss à d'étranges folies !

Les efforts furibonds tentés en ces derniers jours par les loges nous autorisent à croire que le coup de masse appliqué aux franc-maçons par l'Encyclique Humanum genus leur a troublé le cerveau. Voyez, en effet, dans quelles gigantesques folies ils se lancent ! Pour relever le prestige de la truelle et du tablier, ils vont tenir un grand convent à Rome même, dans la Rome des Papes : ils lanceront des plâches sur le monde du lieu même d'où est parti l'Humanum genus ! Oui, c'est dans la ville où siège le Docteur infailible de la vérité que le Père du mensonge va une fois encore réunir les assises de l'impie cosmopolite. Les différents pays enverront au convent de Rome leurs dignitaires maçonniques. "Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania.....Principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus." Ils complèteront au seuil du Vatican la mort de la Papauté que le Christ a faite immortelle, et ils rêveront de faire du centre de la vérité le centre de l'erreur. "Dominus subsannabit eos." Leurs desseins tourneront à leur confusion. Ils parviendront à tuer le Pape qu'ils n'auront rien obtenu contre la Papauté. L'épreuve sans doute peut être terrible ; mais la victoire n'est pas douteuse. Avec la Papauté est le Christ invincible ; avec la Papauté est l'Eglise impénétrable ; avec la Papauté est la Vierge Immaculée redoutable à l'enfer même. Si Pierre est en prison, l'Eglise est en prière et la prière fera tomber les chaînes de Pierre et les portes de sa prison. Le Rosaire, qui se déroule dans l'Eglise, comme l'arc-en-ciel se déroule sur les nuées du ciel aux jours de la tempête, nous est un sûr garant que les eaux du déluge ne submergeront pas la barque de Pierre.

Tandis que les impies se concertent, se rassemblent pour présider aux funérailles de la Papauté, la Vierge Immaculée, invoquée par l'univers catholique, prépare déjà le triomphe. A Lépante, l'Eglise triomphe par le Rosaire. Armons-nous du Rosaire et Rome sera un nouveau Lépante pour les Loges et pour le concile satanique que la maçonnerie va réunir dans le lieu où Simon le Magicien se fracassa la tête en voulant soutenir le défi qu'il avait porté à Simon-Pierre.

Le "Moniteur de Rome"

Nous lisons dans le Journal de Rome :

Jeudi dernier, l'Eme cardinal Pitra a fait écrire la lettre suivante au directeur du Moniteur de Rome, qui ne l'a pas insérée :

Monsieur le directeur, Le numéro d'aujourd'hui du Moniteur de Rome contient le récit d'une

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 15 Juin 1885.—No 14

LE TMOIN DU MURTR

(Suite)

Quand Musaraigne tint le papier, elle tira de sa poche un petit pot d'onguent et dit au meunier :

—Frottez les membres malades pendant un quart d'heure et vous vous trouverez soulagé. Je reviendrai demain.

Musaraigne courut chez le notaire fit dresser l'acte de vente et revint chez Rabot. Elle le trouva debout et guéri. La bonne santé dont il jouissait lui eût fait aisément oublier les tortures de la veille, et inspiré le souhait malhonnête de retirer sa parole, s'il n'eût pensé que la vicille femme avait aussi bien le pouvoir de lui rendre les douleurs que celui de les lui ôter. Il n'osa donc point refuser sa signature, et, à partir de cette heure, Douce devint légalement propriétaire du Chêne à l'Image.

Le soir, la jeune fille écrivit à M. Leguével.

La réponse de l'avocat se terminait par ces lignes : " A la fin de la

semaine, mon ami Auguste Landier se rendra au village des Ormes et fera ce que vous désirez."

En effet, un samedi la voiture faisant le service des voyageurs s'arrêta devant l'auberge de Basile ; il en descendit un jeune homme de vingt-cinq ans qui, après avoir déjeuné, prit un album sous son bras et s'informa de la demeure de Musaraigne.

—J'y vas, monsieur ! dit une voix d'enfant, si vous voulez marcher quant et moi.

Chemin faisant, le peintre et son guide entamèrent l'entretien.

—Où demeures-tu ? demanda l'artiste.

—Chez Rabot le meunier.

—Tu te nommes ?

—Cri-Cri, pour vous servir ; c'est pas trop un nom de chrétien ; mais dans les sillons on trouve une petite bête qui s'appelle comme cela...

Elle ne fait de mal à personne et n'exige pas grand'chose pour vivre... On me ramassa un matin dans les champs entre des épis et des bluets, et on m'appela Cri-Cri... une pauvre femme du village m'apporta dans son tablier et m'éleva au milieu de ses cinq enfants... Dès que j'ai pu travailler, je me suis mis au service de Rabot. Il ne fait pas trop bon chez lui, mais je gagne du pain et des sabots.

—Tu connais Musaraigne ?

—Oui, répondit l'enfant d'un voix craintive.

—Elle est bonne pour toi ?

—Pour moi et pour d'autres ; n'empêche qu'on ne l'acuse d'avoir des accointances avec l'Esprit malin, et que je ne m'épeure quand j'entre à la mesure, dans la crainte de voir un crapaud habillé de vert sur la table, et proche de la cheminée le balai qui lui sert pour se rendre au sabbat.

Auguste Landier ne put s'empêcher de rire.

—Voilà Douce, reprit l'enfant, la fille du porte-balle.

La jeune fille était assise sur le tronc d'arbre où, plusieurs mois auparavant, avaient pris place les assassins de Louis. En voyant le jeune étranger, elle devina qu'il était l'ami de M. Leguével.

—Je me rends à vos ordres, lui dit l'artiste.

—Merci, monsieur, répondit Douce. Voici ce que je souhaite de vous. Regardez cet arbre là-bas... On l'appelle le Chêne à l'Image. Jadis des pieux pèlerins s'asseyaient sous son ombre ; les curieux y viennent aujourd'hui... Sur la route... en face... là dit la jeune fille en traversant le chemin, mon père est tombé sous l'arme d'un meurtrier... Il tomba la face tournée vers le ciel, le bras gauche étendu du côté du Chêne à l'Image. Je souhaite, monsieur, que vous reproduisiez ce paysage, et que vous y ajoutiez le cadavre de mon père,

dans la position que je viens de vous décrire...

—Je vous obéirai, mademoiselle ; mais ne craignez-vous pas que ce dessin vous rappelle trop souvent un irréparable malheur ?

—Peut-être m'aidera-t-il à en prévenir un autre, monsieur.

Auguste Landier s'assit, ouvrit son album et commença son dessin ; au bout de trois heures il était terminé.

L'artiste le tendit à Douce.

—Cela est fort bien, dit-elle ; maintenant je souhaite que ce dessin soit tiré à des milliers d'exemplaires.

—Que comptez-vous donc faire ? demanda Auguste Landier.

—Les vendre, répondit Douce avec calme.

—Les vendre vous ?

—Moi dans les foires, dans les marchés. La fille de Louis le porte-balle offrira aux chalandiers l'image du chêne au pied duquel on assassina son père.

Laudier regarda Douce avec une triste surprise, et répondit froidement :

—Vous aurez prochainement des épreuves.

La journée s'avavançait, l'artiste allait prendre congé de la fille du porte-balle, quand Musaraigne parut. Elle salua le jeune homme et lui offrit de se reposer dans sa maison.

M. Landier accepta. Tous trois se dirigèrent vers la cabane. Les apprêts

pu repas ne furent pas longs. Musaraigne saisit une poule noire et la saigna sans pitié. Pendant que Douce dressait le couvert, l'artiste inventoriait la mesure. Elle renfermait deux pièces ; la première s'ouvrait sur le courtil ; la seconde donnait sur un petit potager. Le lit de Musaraigne occupait un des angles de la salle ; au pied du lit était un coffre ; en face, un dressoir chargé de vaisselle à fleurs. Sur la haute cheminée, un crucifix étendait les bras. Ce qui donnait à cette pièce un aspect bizarre, c'étaient les paquets d'herbes sèches pendus au plafond ; les peaux de colévyres et de crapauds clouées le long des murs ; les chouettes empailées se balançant aux solives ; les couronnes de verveine, les bouquets de gui accrochés dans les coins.

Le jeune peintre ne put résister au désir de reproduire cette intérieur étrange, et achevait son croquis, quand Musaraigne rentra, tenant à la main une salade qu'elle venait de cueillir. Deux coups de crayon donnèrent au jeune homme la silhouette de la pauvresse et la forme svelte de Douce apparut vaguement dans l'ombre du lit clos. Le repas fut simple et court, l'adieu cordial ; le soir même Auguste rentra chez Basile. Il essaya de faire causer le cabaretier sur le drame de l'Image du Chêne, sur la fille du porte-balle et sur Musaraigne, mais le cabaretier

se tint sur la défensive et répondit par monosyllabes.

—Une fière tête de coquin ! murmura Auguste Landier, en observant l'aubergiste.

Le lendemain, il s'occupait de faire lithographier le dessin du chêne et le portrait du malheureux Louis.

Ce fut Madeleine qui porta aux Ormes le paquet des sinistres images. Aux questions que lui adressa son amie, Douce se contenta de répondre :

—Je n'ai point de plan tracé à l'avance, et j'attendrai l'inspiration de chaque heure... Ton père et ton frère sont au bain... Mon père est mort assassiné ! Il faut que je découvre le meurtrier de mon père et que je réhabilite Claude et Marcel.

Le soir, Musaraigne demandait à Douce :

—Quand pars-tu ?

—Demain, répondit la jeune fille.

—Et nous nous reverrons... ?

—Le 13 de chaque mois.

Musaraigne pressa la jeune fille sur sa poitrine.

—Je crois qu'il vous fallait une enfant dit Douce, et l'orpheline trouve en vous une seconde mère !

(A suivre)

visite d'excuses, faites par M. le professeur Mommsen à S. Em. le cardinal Pitra, à propos d'un fait récent qui se serait passé à la Bibliothèque vaticane.

L'auteur de cette note, rendant compte d'un entretien secret entre Son Eminence et M. Mommsen, a commis, non pas, une indiscretion, puisqu'il n'a rien pu entendre, mais un mensonge qui dénature cet entretien.

M. Mommsen est venu uniquement pour protester contre l'acensation dont il était faussement l'objet et dont sa conduite passée, depuis trente ans qu'il travaille à la Bibliothèque vaticane, lui donnait le droit de se croire à l'abri.

Et vous demandant d'insérer cette rectification dans votre prochain numéro, je vous prie d'agréer. Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Porto, 14 mai 1885.

FÉLIX GRIMALDI, prêtre.

secrétaire de S. Em. le card. Pitra.

SOMMAIRE

- France
Un livre magistral
La papauté et la franc-maçonnerie
Le « Moniteur de Rome »
FEUILLETON.—Le témoin du meurtre
Le cardinal Pitra et la « Patrie »
Nouvelles du Nord-Ouest.
Troisième lettre de Montréal
La crise ministérielle en Angleterre
La France et la Chine
Le choléra en Espagne
Apoplexie
Marseille et choléra
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

- Dans la Cour Supérieure.—Jos. G. Borsé.
Du nouveau.—John F. Hossack
Grande fête des canadiens français
Avis aux entrepreneurs.—A. Gobeil
Ligne de la maille royale.—A. Gaboury
Soumissions demandées.—D. Gervais.
La compagnie des steamers de Québec.—Arth. Ahera.

CANADA

QUEBEC, 15 JUIN 1885

Le cardinal Pitra et la « Patrie »

La Patrie nous avait accoutumés à ses audaces et à ses insolences. Mais jamais encore, croyons-nous, elle n'avait été plus audacieuse et plus insolente que dans son article de mercredi à l'adresse de l'illustre cardinal Pitra.

Nous savions que l'admirable lettre de l'éminent cardinal ferait mal au cœur de bien des gens. Mais nous ne croyions pas qu'elle ferait éclater une telle explosion d'insultes. Vraiment nous méconnaissions la Patrie. Il est bien toujours le même, le journal de M. Beaupré ! Il ne s'est pas transformé. Son chroniqueur, Cyprien, insultait naguère l'Eglise catholique. Quoi de surprenant à ce que son rédacteur insulte aujourd'hui un des princes de cette Eglise ?

Et c'est ce journal que de braves gens s'obstinent à défendre, à représenter comme animé des meilleures intentions.

Nos lecteurs ont encore sous les yeux la lettre si belle, si éloquentes du cardinal Pitra. La Patrie appelle ce chef-d'œuvre « une pièce étrange. » Elle accuse le sous-doyen du Sacré-Collège « de se poser carrément en opposition directe avec les autorités romaines !!! » Elle affirme sans sourcilier que le directeur de la bibliothèque Vaticane a « donné le soufflet au Pape !!! » C'est incroyable, mais c'est imprimé dans les colonnes de la Patrie, laquelle ne se doute pas qu'elle se rend à la fois ridicule et odieuse.

Ridicule : car un journal catholique qui se tient au fait des choses ecclésiastiques, ne peut déceintement ignorer que le cardinal Pitra est une des lumières du Sacré-Collège, un des conseillers intimes de Léon XIII, et son bras droit dans l'œuvre que le Souverain-Pontife a entreprise pour la rénovation des grandes études théologiques, scientifiques et littéraires. Odieuse : car c'est un affreux scandale que de voir un journal, se disant catholique, assaillir aussi brutalement le savant, le docteur, l'écrivain illustre qui brille

au premier rang des princes de l'Eglise, et que le Saint-Siège honore de toute sa confiance.

Vent-on savoir maintenant sur quoi La Patrie s'appuie pour injurier le cardinal Pitra ? Voici son raisonnement remarquable : Le Journal de Rome a été condamné par le Saint-Siège, or le cardinal Pitra défend le Journal de Rome, donc le cardinal Pitra attaque le Saint-Siège. Voilà l'argumentation de La Patrie, argumentation très simple sous tous les rapports.

Hélas ! la conséquence est tellement énorme, que l'auteur du raisonnement aurait dû se délier des prémisses, s'il eût été de bonne foi. Il n'est pas vrai que le Journal de Rome ait été condamné par le Saint-Siège. La première note de l'Osservatore romano blâmait une faute de conduite commise par M. des Houx ; rien de plus. La même note renfermait un éloge pour les luttes du vaillant Journal, et déclarait que l'autorité pontificale accordait protection et faveur à la presse catholique romaine, ce qui s'adressait au Journal aussi bien qu'à ses confrères. Depuis, comme pour bien faire comprendre le sens exact de la première note, il en est paru une seconde dans l'Osservatore, à l'occasion de la huitième saisie du Journal de Rome. On y félicite ce dernier de son courage, et on lui dit que les persécutions dont il est l'objet sont pour lui un « calendrier d'honneur. » Voilà comment le Journal de Rome est « condamné. »

Lorsque son Eminence le cardinal Pitra parle des calomnies dont notre Journal est poursuivi, ses paroles s'appliquent aux accusations et aux interprétations mensongères des journaux allemands comme la Germania et le Tijd, des journaux français comme la Défense et le Français, des journaux canadiens comme le Canadien et la Patrie.

Voilà les calomnieux, voilà les insulteurs du Journal de Rome, de ce « vaillant champion », suivant l'expression de l'éloquent cardinal. On admettra que Son Eminence pouvait leur infliger un blâme sans donner un « soufflet au pape ».

Avant de prendre congé, relevons une phrase épique, une phrase inefable, celle où se trouve précisément l'insolente parole que nous venons de citer. « Il ne faut pas l'oublier », dit la Patrie, « c'est un cardinal évêque qui donne ainsi le soufflet au pape lui-même, ou tout au moins à son organe attitré et officiel, c'est-à-dire à son chapitre ! » A son chapitre ! Le chapitre du pape ! et un journal qui constitue ce chapitre ! « Triste, bien triste ! »

Pour revenir au côté sérieux du sujet, l'article de la Patrie est scandaleux et intolérable. Un tel mépris de la hiérarchie, une telle audace, un écrit aussi impertinent et aussi outrageant pour un homme illustre, revêtu de la pourpre romaine, méritent la réprobation de tous les catholiques qui ont le sens du respect et de la justice.

PETITE GAZETTE

M. le chanoine Vézina, du chapitre de Rimouski, a chanté la grand'messe hier à la Basilique.

Les candidats au fauteuil d'académicien de Victor Hugo sont : Henri de Bornier, Leconte de Lisle, Léon Say, Gustave Droz et Auguste Vacquerie, rédacteur du Rappel.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le rév. F. X. Blanchet, prêtre missionnaire de Jacksonville, Oregon, est arrivé hier matin en cette ville. Depuis 22 ans c'est le deuxième voyage fait au Canada par ce missionnaire canadien dans le but de revoir ses parents, ses amis ; et aussi un peu dans les intérêts de ses missions. Nous souhaitons un heureux séjour, en Canada, à ce zélé apôtre des missions lointaines, et plein succès pour son œuvre.

Un salut solennel a été chanté hier soir à sept heures à la Chapelle de la Congrégation de Saint-Roch. Le R. P. Vignon, ancien supérieur des R. P. Jésuites à Québec a prononcé un magnifique sermon sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Il y avait foule à cette belle cérémonie.

Le Monde a publié un superbe numéro double presque entièrement

consacré à raconter la vie et les œuvres de l'éminent et regretté archevêque de Martianopolis. Sur la première page se trouvent les portraits de Mgr Bourget et de Mgr Lartigue.

L'Electeur répond à notre article, au sujet de ses coupables réclames, par des plaisanteries ineptes, et des badinages équivoques. Avec cette méthode il ne réussit qu'à aggraver sa faute.

Le sujet ne prête pas du tout à la farce. Nous avons accusé l'Electeur de publier une réclame en faveur d'une Revue dangereuse et de mauvais livres. Il ne s'en défend nullement et continue à publier la réclame. Cela donne la mesure de sa valeur morale.

Où ou non, l'Electeur donne-t-il publicité à une Revue pernicieuse ? Où ou non, contribue-t-il à populariser des romans honteux ? Le fait est indéniable ; il suffit de jeter un coup d'œil sur la seconde page de l'Electeur pour le constater. Que l'Electeur supprime donc le corps du délit, ou qu'il consente à passer pour un corrupteur public. Il n'y a pas d'autre issue.

L'organe libéral pose un faux principe lorsqu'il insinue qu'il faut avoir lu un ouvrage pour avoir le droit de le dénoncer. Nous n'avons jamais lu la Pucelle de Voltaire, et cependant si l'Electeur prônait demain cet ignoble poème, nous flétririons sa conduite aussi énergiquement que possible.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

UN PRISONNIER DE GROS-OURS

LES FORCES DE GROS-OURS

RÉCIT DE TROIS MÉTIS

MONSIEUR GRANDIN

Mission de la rivière Castor, 7. via Straubenzie, 12—Legoff, un prisonnier de Gros Ours, est arrivé au camp aujourd'hui. Lui et 36 Chippewas ont quitté le sentier de la guerre avant la bataille de la Butte aux Français. Il dit que McLean est maltraité et qu'on le force à marcher, bien qu'il soit épuisé. Le général Strange a envoyé un courrier aux Chippewas les sommant de se rendre et on les attend demain. On est à construire des bateaux pour traverser la rivière et délivrer les prisonniers s'ils n'obéissent pas. Ils n'ont que 36 fusils et ne veulent pas se battre.

Legoff dit que Gros-Ours se propose de se rendre au Lac des Prairies, puis de contourner les montagnes à l'Original jusqu'au lac des Prairies et le lac Vert et de se diriger ensuite sur Carleton. Il ignore tout à fait la prise de Riel et la reddition de Poundmaker.

Un détachement a été envoyé aujourd'hui à Girard, un poste de la compagnie de la baie d'Hudson, à 8 milles au sud, et un autre à la traversée de la rivière. Le 65me bataillon est stationné à 3 milles en bas de la rivière.

Battleford, 12—On sait que Gros-Ours a 175 guerriers avec lui et les éclaireurs disent que Middleton a renoncé de les poursuivre. Aussi la bande prend-elle ses loisirs. Il n'y a aucun doute que les autres bandes se rallieront à elle, formant par cette union une force qui sera une menace permanente d'ici à quelque temps. Il sera donc nécessaire d'établir de fortes garnisons à Battleford ou à Fort Pitt, et il en faudra laisser aussi à Prince Albert et à Humboldt ou à Fort Qu'Appelle. La colonne du général Middleton est épuisée de fatigue.

Ce matin trois métis, Goulet, St Luc et Morin, sont arrivés ici. Ils ont quitté le camp de Gros Ours dimanche dernier. Ils étaient à couper des billots pour McChaffy et Clink-Skill, à six milles du Lac aux Grenouilles quand ils furent faits prisonniers. Ils disent que Gros-Ours n'a avec lui que 33 Cris purs et environ 100 Cris des Bois. Il leur dit qu'il essaierait d'atteindre le Lac à la Tortue, mais qu'il craignait que les troupes ne le fissent prisonnier. L'autre jour, disent-ils, Gros-Ours a essayé de se sauver à cheval, mais ses partisans l'ont ramené. Gros Ours maltraite maintenant ses prisonniers et les filles de McLean sont contraintes de porter de lourds fardeaux, ayant quelquefois de l'eau jusqu'à la taille. Ces métis déclarent qu'ils n'ont rien vu de la colonne Otter. Tous trois ont été mis en état d'arrestation.

Calgary, 14.—Mgr Grandin a prêché aujourd'hui dans la chapelle catholique. Il s'en va visiter cette partie du pays qui a été le théâtre de l'insurrection. Il dit que les pau-

vres métis ont été conduits par un insensé qui, au lieu de suivre les avis des missionnaires, s'est mis dans l'idée d'établir une religion.

Il paraît fort chagrin de ce qui est arrivé.

Il a adressé des compliments au 9ème.

Troisième lettre de Montréal

L'INHUMATION

13 juin.

Nous sommes arrivés au dernier jour des cérémonies religieuses qui ont accompagné les funérailles de Mgr Bourget. Même pompe, même affluence que les jours précédents. Plusieurs évêques ont été obligés de quitter la ville pour continuer leur visite pastorale. Mgr l'archevêque Taché et Mgr Duhamel nous sont restés et ont voulu escorter jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de celui que tout Montréal vénérat et qui a rempli le Canada du bruit de ses vertus et de ses bonnes œuvres.

Un service solennel a été chanté ce matin à 9 heures, à la cathédrale, pour le repos de l'âme de Mgr Bourget et de Mgr Lartigue. La messe fut célébrée par Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa assisté par MM. les abbés Toupin, comme prêtre assistant, Latulippe et Mathieu comme diacre et sous-diacre d'honneur. Mgr Fabre assistait au trône pontifical, ayant ses côtés le R. P. Hudon et le rév. M. Plinguet.

La cathédrale n'était pas assez grande pour contenir toute la foule des fidèles qui désiraient payer un dernier tribut d'hommage à celui qu'ils considéraient comme leur bienfaiteur et leur père. Il est rare de rencontrer un évêque aussi universellement estimé que Mgr Bourget. La foule innombrable qui s'est tenue constamment auprès des restes de ce grand évêque est quelque chose qui excite l'admiration. Plus de mille prêtres sont venus s'agenouiller au pied de la tombe du deuxième évêque de Montréal. Quant aux laïques, appartenant à toutes les classes de la société, il nous est impossible d'en préciser le nombre.

Le chœur de la Cathédrale exécuta avec beaucoup de précision la messe de Requiem harmonisée, sous l'habile direction du Rév. M. Borduas. La quête fut faite, au profit de la Cathédrale, par MM. les abbés Primeau et Piché. Immédiatement après le service, Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taché monta en chaire et prononça l'oraison funèbre. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de l'éminent archevêque de St-Boniface ; son dévouement sans borne à l'Eglise, son éloquence et ses vertus sont déjà connus du peuple canadien. Personne n'ignore les immenses travaux apostoliques qu'il a accomplis dans la province du Manitoba et même dans tout le territoire du Nord-Ouest, et tout ce qu'il a fait pour le progrès de son pays en général. L'auditoire écouta avec le plus vif intérêt la voix éloquente et sympathique de Sa Grandeur, et mêla souvent ses larmes à celles de l'illustre prédicateur. L'espace ne nous permet pas de publier in extenso ce magnifique discours, mais nous ne pouvons nous empêcher d'en reproduire au moins l'exorde, qui donnera à nos lecteurs une idée exacte de tout ce chef d'œuvre d'éloquence sacrée.

Quid sunt duo olive...

Et dixit : Isti sunt duo filii olei qui assuntur dominatori universæ terræ.

Qui sont ces deux oliviers ? Et l'ange lui répondit : Ce sont les deux oints qui assistent le dominateur de toute la terre.

(Paroles de Zacharie.)

Messeigneurs, Mes frères, Nous sommes au dernier jour d'une semaine bien grosse d'émotion, non-seulement pour cette cité et ce diocèse, mais pour tout le Canada. Sans doute personne n'a besoin de ma parole pour exciter en soi de nouveaux sentiments d'émotions. Ah ! il faut plutôt essayer de comprendre ce qui se passe dans nos cœurs avant de me permettre de vous adresser ces quelques paroles. Dimanche, la nouvelle se répandait avec la vivacité de l'électricité, en même temps qu'avec les sentiments les plus affectueux ; et cette nouvelle a fait vibrer dans bien des cœurs le sentiment de l'amour, le sentiment du respect et de la reconnaissance. Cette nouvelle disait à tous : Mgr Bourget est mort. Mais dans cette grande cité on se refusait à croire à la possibilité du trépas de ce grand prélat. Lundi, une autre nouvelle a non seulement confirmé la première, mais a porté le comble à notre douleur. Il était mort ! Et depuis ce jour toute la ville de Montréal, et depuis ce jour tout le diocèse de Montréal, ressent la perte immense qu'il a faite, et depuis ce jour tout le Canada sait qu'il a un grand citoyen de moins, et qu'un ami a quitté la terre et est passé au ciel pour le protéger. Et cette nouvelle de douleur s'est répandue dans toute l'immensité du diocèse et du pays, et pour ainsi dire est passée sur la terre étrangère, et tous comprennent la douleur que ressentent tous ceux qui sont ici présents, et

celle du vénéré prélat qui succède à celui qui est décédé, avec tant de gloire et de distinction, et la juste douleur d'enfants attendris qui pleurent sur la mort d'un père si bon.

Puis jeudi on a vu un convoi funèbre tel que le pays n'en a pas encore contemplé, on a vu sur un parcours de sept milles, une population se presser avec un enthousiasme tellement profond de respect, d'amour et de reconnaissance, qu'il semblait que c'était plutôt un triomphe qu'un convoi funèbre.

Qui dira ce qui s'est passé dans la magnifique église de Notre-Dame de Montréal ! Ce grand concours d'évêques venus pour rendre un dernier devoir à celui qui était le plus ancien dans l'épiscopat et qui a été leur modèle, qui se sont pressés l'un près de l'autre, non pas pour ainsi dire pour prier, mais pour remercier Dieu des grâces abondantes qu'ils recevaient par l'intercession de celui qui n'était plus. Qui dira le spectacle offert, à la fois d'amour et de respect, lorsqu'on a vu le char funèbre prendre la route — non pas la route de la cathédrale — mais la route qui le conduisait près d'une église dérobée, où reposent depuis quarante cinq ans les restes de ce digne et vénéré patriarche, Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal ; et lorsqu'on les vit cheminer ensemble comme ils l'avaient fait pendant vingt ans, pour le bonheur du diocèse et se livrer ensemble de nouveau en spectacle !

Où, il était bien permis de dire alors comme Zacharie lui-même disait : « Mais que signifient donc ces deux oliviers, ces deux objets si dignes de l'amour et du respect ? » portés ainsi sur ces chars de triomphe. La foi nous répète ce que l'ange dit à Zacharie : « Oui, ces deux oliviers, ce sont les deux oints qui se tiennent devant le dominateur de toute la terre. Voilà la pensée qui m'occupe en ce moment et que je me vois obligé de communiquer, bien que d'une manière imparfaite à vos cœurs et à vos esprits. L'orateur sacré parla alors des liens qui avaient uni Mgr Lartigue et Mgr Bourget et démontra ensuite le glorieux résultat de cette union, et quelques-unes des grandes œuvres accomplies par ces deux illustres prélats.

L'absoute, qui fut la dernière, fut chantée par Sa Grandeur Mgr Fabre. Après le libera, le cortège funèbre se mit en marche et les deux corps furent portés, chacun, par huit prêtres dans la crypte construite pour les recevoir dans la nouvelle cathédrale. Nos seigneurs les évêques dirent un dernier adieu à leur illustre confrère, et la foule se dispersa. Tout est consommé, mais ces deux grandes figures laissent l'exemple de leurs vertus éminentes et de leurs œuvres héroïques : leur mémoire ne périra jamais. Je termine mon faible compte-rendu des cérémonies qui viennent d'avoir lieu, en transcrivant l'inscription suivante placée dans une fiole qu'on a mise dans le tombeau de Mgr Bourget :

IGNATUS BOURGET
Ortus ad S. Joseph « Pointe Lévis »
III Cal. Nov. A. R. S. MDCCCLXXXIX
Ad Sacerdotium eventus Martianiopolis
Prid. Cal. Dec. MDCCCXXII
Ibidem Pontificis honore cumulatus
V Cal. Dec. MDCCCXXXVII
Antistitis J. Lartigue
Adintor Conunctissimus
Trennio per successor egregius
Ad XIII Maias
Ad ann. MDCCCLXVI. Idus. Jul.
Qua die Praesuli E. C. Fabre locum assit
Martianiopolis Archiep. Credim
Fide, spe, charitate in primis excellens
Gestorum numero magnus que
Animæ parium
Auctor altior perfectior
Meritorium pasta dierum quo plenus
Pie obit ad Saltem Recolletti
VI Id. Jun. MDCCCLXXXV
Suscit Israel luctu magna

J'ai oublié de vous dire, dans ma deuxième correspondance, que Sa Grandeur Mgr Langevin était représenté aux funérailles de Mgr Bourget par M. le grand-vicaire Edmond Langevin.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN ANGLETERRE

LES CONSERVATEURS AU POUVOIR

Londres, 12.—Le marquis de Salisbury a consenti à former un nouveau cabinet, avec sir Stafford Northcote, comme chancelier de l'Echiquier.

Londres, 12.—Le News dit que les rumeurs annonçant que Gladstone a l'intention de se retirer de la vie publique ne sont pas fondées.

Les élections n'auront pas lieu avant le mois de janvier, probablement. Toutefois si les conservateurs ne réussissent pas à faire adopter la loi pour la répression des crimes en Irlande et qu'au mois d'octobre, lorsque cette loi sera expirée, ils voient qu'il est impossible de gouverner le pays sans remettre la loi en vigueur ils seront obligés de dissoudre le parlement.

L'empressement avec lequel la reine a accepté la démission du ministère Gladstone donne lieu à des commentaires.

La reine a communiqué sa réponse par le télégraphe, au lieu de l'envoyer par un courrier, comme cela se pratique ordinairement lorsqu'il s'agit d'affaires importantes.

Londres 14. Churchill est peut-être le seul homme capable de former un ministère conservateur, qui recommande l'abandon de l'acte de coercition.

Un télégramme de Balmoral indique que dans une conférence qui a

eu lieu entre la reine et Salisbury, Sa majesté a fait voir qu'elle s'intéresse beaucoup à la politique étrangère des gouvernements. Il paraît que la reine et l'ex-premier différaient absolument dans toutes leurs discussions sur la politique étrangère de l'Angleterre et l'on ajoute que Gladstone consultait rarement la reine et l'informait rarement aussi des desseins de son gouvernement.

On croit, dans les cercles bien informés que les amis de la reine sont en faveur du renouvellement de la campagne du Soudan, du règlement de la question anglo-russe d'après l'entente conclue par Granville et Giers, d'un renouvellement d'alliance entre l'Allemagne, d'une entente avec la Turquie et d'aucune poursuite spéciale d'entente avec la France.

Cette politique a déjà rencontré l'assentiment de tous les officiers permanents du ministère des affaires étrangères.

La France et la Chine

Shanghai, 14.—Voici les dispositions du traité de paix entre la France et la Chine.

1. Les soldats français ne pénétreront pas sur le territoire chinois, et les soldats chinois ne pénétreront pas sur le territoire français.

2. Les relations entre la France et la Chine ne doivent pas être de nature à embarrasser la Chine.

3. Une commission sera nommée en décembre prochain, pour régler la question de la frontière.

4. Les Français allant sur le territoire chinois devront avoir des passeports, de même pour les Chinois venant sur le territoire français.

5. Les taxes à Pasoshun et à Langson seront perçues par les consuls chinois et français, qui surveilleront le nord du Tonquin, Yunnan et Kwangsi.

6. Les Français construiront un chemin de fer dans le Tonquin. Si les chinois veulent construire des chemins de fer ils devront le faire selon le système français.

7. Le traité est conclu pour dix ans.

8. Les Français évacueront le territoire chinois immédiatement.

Le choléra en Espagne

EXASPERATION DES POPULATIONS 1350 PERSONNES ATTEINTES DU FLÉAU

526 ONT DÉJÀ SUCCOMBÉ

Madrid, 13.—Le gouvernement espagnol en défendant l'inoculation cholérique, défend à toute personne demeurant dans les provinces qui ne sont pas désinfectées, de garder en sa possession « quelque microbe pour l'inoculation. » Cela démontre que le gouvernement croit que l'inoculation peut transmettre le germe dangereux du choléra et laisse présumer la décision de la commission médicale nationale, nommée pour examiner le système du Dr Ferran.

Il est peu probable qu'on ait immédiatement le rapport de la commission, s'il est contre le Dr Ferran ; dans ce dernier cas, il peut engendrer des émeutes parmi les classes pauvres qui n'ont de confiance qu'en Ferran et attribuent à ses formules une vertu miraculeuse. L'autre jour les fenêtres de l'Hôpital de Valence furent enfoncées par la populace, ce qui montre l'effroi du choléra qui s'est emparé des masses. Les statistiques démontrent que dans 38 villages de Valence, 1238 personnes sont atteintes du fléau, sur ce nombre 511 sont mortes. Dans le village de Munero, provinces d'Elcan, il y a 60 cas de choléra et 15 mortalités. Le gouvernement demandera aux Cortes un vote de \$200,000 pour prendre des mesures contre le choléra.

Madrid, 14.—Il y a eu aujourd'hui deux nouveaux cas de choléra et sept décès à Murcie et 15 nouveaux cas et 12 décès dans la province du même nom en dehors de la ville ; 37 nouveaux cas et 16 décès dans la ville de Valence et dans la province du même nom il y a eu 40 cas nouveaux.

Apoplexie

Berlin, 14.—Le prince Frédéric Charles a été frappé d'apoplexie.

Marseille et choléra

Marseille, 13.—Depuis le signalement de deux cas de choléra, on n'a rapporté aucun autre cas. La population est cependant très alarmée par les nouvelles d'Espagne. Tous les vaisseaux étrangers passent par la quarantaine. Il y en a trois à l'ancre à Frioul.

La fête du Sacré-Cœur et l'anniversaire de la délivrance de Marseille du fléau qui a emporté 40,000 habitants de cette ville, en 1720, ont été célébrés hier au milieu d'une grande ferveur. Des prières spéciales pour l'éloignement du fléau furent faites en présence d'une immense multitude.

NOYADE

On nous informe que lundi, un petit garçon d'une douzaine d'années et nommé Cantin, s'est noyé à St Raymond, en faisant la pêche.

Echos & nouvelles

EXAMENS

Les examens du couvent de Bellevue auront lieu vendredi le 26 du courant.

DISPARU

Un nommé Philéas Valiquette est disparu depuis samedi, 6 juin. Il demeurerait rue Ontario, Montréal

PAS DE CHANCE

Nous ne croyons pas que les limiers de police américains réussissent à trouver Scott à Québec ; car le filon doit être déjà loin. Il est descendu à Québec, il y a plus de huit jours, par le chemin de fer du Nord. Un conducteur de convois l'a reconnu comme étant l'homme aux \$160,000.

TEMPERATURE

Samedi, nous avons eu à supporter une chaleur écrasante. La journée s'est terminée par de la pluie, des éclairs et du tonnerre.

Hier matin, la pluie a cessé, et le temps est resté couvert jusqu'à quatre heures, alors que nous avons été gratifiés d'une averse des mieux conditionnées. Le beau temps nous est revenu ensuite, et aujourd'hui la température est magnifique.

SINISTRES MARITIMES

Le bureau Veritas vient de publier un état des sinistres maritimes arrivés dans le mois d'avril dernier. Voici cet état :

Voiliers : 88 dont 5 américains, 2 autrichiens, 34 anglais, 1 chilien, 11 français, 8 allemands, 2 italiens, 15 norvégiens, 1 portugais, 2 russes, 3 espagnols 4 suédois.

Steamers : 3 appartenant tous au pavillon anglais.

TORPILLES ET TORPILLEURS

Une grande et importante découverte précède en ce moment les ministères de la guerre et de la marine de France. Il ne s'agit de rien moins que d'une révolution dans l'art militaire naval.

Le colonel Sebett, après de longues et patientes recherches, vient de créer un type de torpilles et de torpilleurs qui doit compléter d'une façon formidable l'armement des flottes françaises. Les torpilles Sebett, dont la puissance laisse en arrière tout ce que l'imagination peut rêver, sont d'une dimension relativement très petite. Elles sont excessivement légères et par conséquent très maniables, même par un seul homme. Pourvues aux deux extrémités d'une enveloppe métallique à secret, elles peuvent être maniées, transportées et emmagasinées sans offrir plus de danger qu'une balle de coton.

Un seul de ces engins suffit à faire sauter le plus grand cuirassé de l'impératrice quelle grandeur, avec la même facilité qu'une jonque. Ajoutons que la France est déjà outillée pour pouvoir développer le système du colonel Sebett, et en fournir en peu de temps toutes ses stations navales. Dans quelques jours, un certain nombre de nouvelles torpilles et de nouveaux torpilleurs Sebett, vont être prêts à prendre la mer.

A BAS D'UN CHAR

Un grave accident est arrivé vendredi matin, vers une heure, sur les chars du Grand-Tronc.

Un nommé Thomas Hogan, anglais, arrivé au Canada depuis quelques jours, a failli trouver la mort dans les circonstances suivantes :

Trop pauvre pour payer son passage, il était monté sur un char de fret ; arrivé à Saint-Henri, il tomba à bas du char et se fractura une épaule. Il reçut plusieurs contusions.

Il a été envoyé à l'hôpital de Montréal.

UNE CHUTE

Vendredi, un ouvrier nommé Lavoie a fait une chute, au couvent de Ste.-Anne de Beauport, et s'est fracturé une jambe et brisé un pied. Il a été transporté à son domicile, au faubourg St-Jean, où il a reçu les soins du Dr. Watters.

EN RETARD

Le steamer du Saguenay n'est arrivé qu'à cinq heures hier après-midi ; il a été retardé par le gros vent qui a soufflé hier toute la journée entre la Malbaie et Québec.

AUTRE NOYADE

Un matelot du nom de Duncan Sinclair, faisant partie de l'équipage d'un navire accosté au quai Crawford, est tombé à l'eau hier à une heure du matin près du quai Archer et Leduc, et s'est noyé.

NAUFRAGE

Le steamer Speke Hall, allant de Liverpool à Bombay, a sombré dans le golfe d'Aden au milieu d'une tempête. Il n'y a qu'un seul survivant.

NOUVELLES POMMES DE TERRES

Le colonel Rhodes a déjà expédié sur

le marché de nouvelles pommes de terre qu'il a récoltées sur sa ferme.

POUR LE SAGUENAY

Le steamer St-Laurent, capitaine Baras, quittera le quai St-André demain à sept heures et demie pour Chicoutimi, la baie des Ha! Ha! et les ports intermédiaires.

PELERINAGE

Le vapeur Canada est arrivé de Montréal, hier matin, avec un nombreux parti de pèlerins. La musique de la société de tempérance St-Gabriel était à bord. Il est reparti à 5 heures hier après-midi.

LE CHEF GROS-OURS

Le Nouvelliste de samedi nous apprend que le Sauvage Gros-Ours, chef des Cris, n'est pas sauvage du tout, mais un canadien-français pur sang. Cette nouvelle est vraiment mirobolante ; dans tous les cas, c'est une légende qui mérite d'être résumée en quelques mots. C'est une dame Michel Dubois, de St-Sauveur, et cousine germaine du guerrier, qui en recueillant ses souvenirs, a fait cette curieuse et intéressante découverte généalogique.

Gros-Ours ne serait autre qu'un nommé Edouard Lambert, fils de Louis Lambert, cultivateur, et de Marie Fréchette, de St-Nicolas, comté de Lévis. Il serait cousin du poète Louis Honoré Fréchette. A l'âge de vingt ans environ il partit de St-Nicolas pour les Etats-Unis, avec deux amis dont il se sépara, et sa famille fut une vingtaine d'années sans entendre parler. Elle reçut alors une lettre dans laquelle il lui apprenait qu'il avait été fait prisonnier par les Cris, qui le surveillaient si étroitement, qu'il lui avait été impossible de s'enfuir. A la suite de certains actes de bravoure qui lui avaient attiré l'admiration des sauvages, il avait même été obligé d'accepter pour épouse la fille du chef. A la mort de celui-ci, la tribu l'avait choisi pour lui succéder.

Toujours d'après Mme Dubois, un des frères d'Edouard Lambert serait allé lui faire visite au Nord-Ouest, et il l'aurait trouvé au milieu des Cris. Enfin la narratrice dit qu'Edouard Lambert avait sur la joue une loupe qu'il serait peut-être possible de découvrir, en y regardant bien, sur la photographie de Gros Ours.

Notre confrère nous promet d'autres détails. Nous avons hâte de les connaître ; car ce récit pique la curiosité.

SEPT BUCHERONS NOYÉS

Une dépêche reçue par M. H. V. Noël, administrateur de la succursale de la Banque de Québec, à Ottawa, annonce que sept bucherons se sont noyés au commencement de la semaine dernière aux Quinze Rapides, en faisant le flottage du bois. Ces rapides se trouvent à 350 milles en haut de la rivière Outaouais. On ne connaît pas encore les noms des victimes.

MORT SUBITE

Le Capt. Hawes est mort subitement vendredi soir vers dix heures et demie, dans les circonstances suivantes : Il passa la soirée au milieu de sa famille, et paraissait jouir d'une excellente santé. Il se mit au lit vers dix heures-Malheureusement, il ne devait plus se relever, car il y était à peine depuis quelques minutes que sa femme s'aperçut qu'il froidissait et que quelque chose d'anormal se produisait chez lui. Aussitôt elle donna l'alarme, fit mande le médecin, mais lorsque ce dernier arriva, ses soins furent inutiles : la mort avait terminé son œuvre.

VOYOCRATIE

Nous invitons la police à faire une promenade sentimentale de temps à autre dans la rue Claire Fontaine. Les résidents de ce quartier se plaignent de la présence d'une bande de voyous qui, le soir, brisent les clôtures, frappent aux portes sans raison et commettent d'autres déprédations plus ou moins dommageables.

PAS DE POIDS

Samedi, matin, le sergent Paquet a été confisqué à St-Roch vingt-quatre pains qui n'avaient pas le poids voulu. Par ordre du chef de police, le pain confisqué a été distribué en égales parts à l'hospice des Sœurs de la Charité et à l'asile Ste-Brigitte.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'organisation générale pour célébrer avec pompe notre fête nationale fait de rapides progrès, et toute porte à conclure que la démonstration sera brillante. Les citoyens du Cap Blanc et de Sillery se joindront à nous.

La société St-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a presque terminé ses préparatifs, mais il lui est impossible, à cause d'arrangements pris, de célébrer avec nous cette belle fête. Nous le regrettons, car elle aurait contribué largement à rehausser l'éclat de cette solennité.

Il est à peu près certain maintenant que le glorieux drapeau de Carillon figurera dans les rangs de la procession

et qu'il sera porté par les zouaves pontificaux en costume.

GUIDE DES VOYAGEURS

Voir quatrième page.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Tumeurs, Cancers, et maux de reins.—Si quelque atteinte à la santé demande une plus grande attention qu'une autre pour prévenir de désastreuses conséquences, c'est la classe des affections ci-dessus. Dès que la maladie apparaît, l'onguent Holloway devra être énergiquement frotté sur la partie affectée jusqu'à ce qu'il soit bien absorbé. Il faudra aussi prendre immédiatement des Pilules, afin de régulariser le cours du sang. Si l'on persévère à employer ces remèdes, en peu de temps, leurs effets seront merveilleux : pendant que l'onguent guérit les maladies externes, les Pilules chassent les maladies internes. La guérison n'est ni superficielle, ni temporaire, mais permanente et complète, tant est parfaite la dépuraton obtenue par ces salutaires préparations.

Une expérience par plusieurs

Ayant supporté tant de souffrances par suite d'indigestion, que je fus sur le point de perdre la vie ! Mes douleurs se faisaient toujours sentir après avoir pris de la nourriture,

pendant légère et digestive ; Pendant deux ou trois heures j'éprouvais des souffrances quelquefois insupportables

Et le seul moyen de me procurer du soulagement !

Etait de réjeter tout ce que mon estomac contenait ! Personne ne peut concevoir les douleurs que j'avais à endurer jusqu'au dernier moment. La maladie fut telle que pendant trois semaines je fus obligé de garder le lit, et je ne pouvais rien manger ! Mes souffrances devinrent tellement atroces que je fis appeler deux médecins pour me donner quelque chose qui put arrêter mes douleurs.

Leurs soins ne me firent aucun bien. Enfin, j'avais beaucoup entendu parler de vos Amers de houblon ! et je pris la détermination d'en faire l'essai.

Je m'en procurai une bouteille, dans quatre heures, j'en absorbé le contenu ! Le jour suivant, je sortis du lit, et je n'ai jamais été, une seule heure depuis, malade de cette maladie.

Je l'ai recommandé à des centaines d'autres. Vous n'avez pas de meilleur avocat que moi.

Geo. Kendall, Allston, Boston. A bas la cruauté. Mass.

Vous souffrez et vous laissez souffrir votre famille quand vous pouvez empêcher la maladie et la guérir si facilement avec les Amers de houblon ! ! !

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, Dans le District de Québec } COUR SUPÉRIEURE

Le douzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

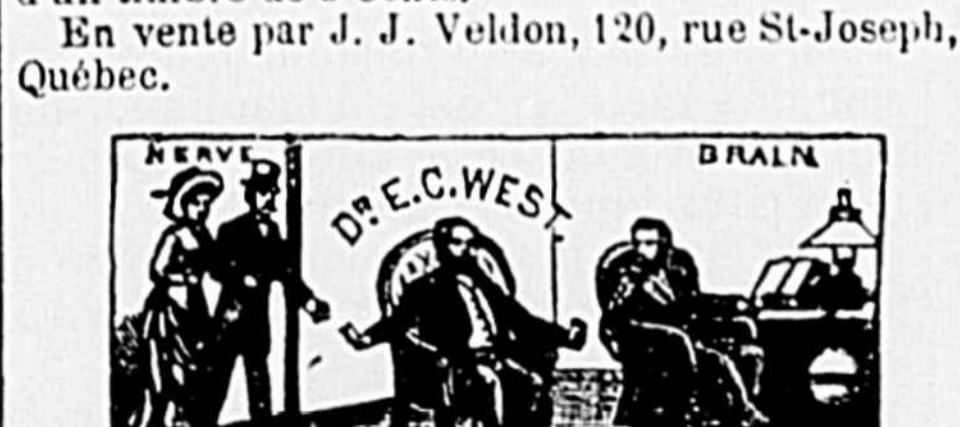
No 2392 Dame EMMA WILHELMINA SMITH, épouse commune en biens de JAMES CORSTINE, marchand, tous deux de la ville de Montréal, et de la dite James Corstine tant pour lui-même que pour assister son épouse, Sarah Watts Smith, du même lieu, fille majeure et Charlotte Henriette Smith, du même lieu, fille majeure, Demandeurs,

Dame MARY KELLY, de la paroisse St-Sauveur, veuve de feu PATRICK McERMOLD, Margaret McErmold, épouse commune en biens de Thomas Swift, tous deux de la paroisse St-Sauveur, et de la dite Thomas Swift tant pour lui-même que pour assister sa dite épouse et John McErmold de la ville de Chicago dans l'Amérique du Nord. Défendeur, E. L. BURROUGHS, Dép. P. C. 28.

JOS G BOSSÉ, Procureur des Demandeurs. Québec, 15 juin 1885.—219

\$500 de récompense !

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Déliez-vous des contre-façons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 et 83, rue King Est, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la poste sur réception d'un timbre de 3 cents. En vente par J. J. Veldon, 120, rue St-Joseph, Québec.



LA SANTÉ EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la déchéance et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre. Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars ; envoyés par la poste, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par J. J. VELDON, Pharmacien, 120, rue St Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes. Québec, 6 décembre 1884—lan. 100

Situation demandé

PAR un homme pouvant se rendre généralement utile, pour prendre soin d'un cheval, ayant de bonnes recommandations. S'adresser aux bureaux du Courrier du Canada. Québec, 5 mai 1885, 198

DU NOUVEAU!

Le fer à repasser le plus commode et le plus poli qui existe ! Il chauffe sur une lampe ordinaire. Avec ce fer poli vous pouvez faire une grosse journée [12 heures] de repassage au prix de 3 cents seulement. Avec ce fer, il n'est pas nécessaire de chauffer le poêle et d'endurer la chaleur intense qu'il faut pour chauffer les fers ordinaires. Tout ce qu'il faut c'est d'allumer votre lampe et de mettre le fer à la place de la cheminée, et en moins de 10 minutes, votre fer est assez chaud pour repasser ce que vous voulez. Ne manquez pas de faire l'acquisition de ces fers sans délai, et vous ne vous en repentirez jamais. JOHN F. HOSSACK, Dépôt d'huile Astrale, 56, RUE DE LA FABRIQUE.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

1885 DE VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, Tadoussac, Cacoua, Rivière-du-Loup et Malbaie. 1885

A commencer le 23 du présent, les vapeurs de première classe bien connus "St-Laurence" et "Union" partiront du quai St-André comme suit : Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 h. A. M., le St-Laurence pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac. Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A. M., le Union pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie Saint-Paul, l'île aux Coudeurs, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean. Laisant la Rivière-du-Loup.—Pour le Saguenay, à 5.00 P. M., le même jour ; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis à 5.00 P. M., et les dimanches à 7.00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au Bureau de la compagnie de Navigation à Vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord du vapeur. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 12 juin 1885

GRANDS AVANTAGES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BONNETTERIE !

Bas de fils pour dames et fillettes. Bas de soies. Bas en coton écarin [Balbian] pour fillettes. 300 douz. de bas unis et barrés pour dames et fillettes, achetés au rabais et vendus à moitié prix. Vêtements de dessous en gaze et en mérinos pour dames. Demi bas en soies, en fil et en coton, pour messieurs. Demi bas en coton écarin [Balbian] pour messieurs. Vêtements de dessous en soies pour messieurs. Vêtements de dessous en mérinos pour hommes et jeunes gens. Vêtements de dessous en coton pour hommes et jeunes gens.

Un lot considérable de camisolles et de caleçons en coton et en mérinos pour messieurs, achetés au rabais, seront vendus à sacrifice pour clairer.

Chemises blanches pour messieurs, cols, cravates, poignets, bretelles, etc., etc.

On trouvera dans les MARCHANDISES CI-DESSUS les articles les MEILLEURS MARCHÉS qui n'ont jamais été offerts.

BEHAN BROS.

Une autre preuve de l'efficacité de L'EAU MINÉRALE DES CÉLÈBRES SOURCES ST-LEON.

Certificat. Messrs GINGRAS, LANGLOIS & CIE. Messieurs, Depuis nombre d'années, je souffrais de la terrible maladie de Dyspepsie, à un tel point que je ne pouvais manger de viande, depuis près de 2 ans. Ayant lu les différentes guérisons obtenues par l'usage de l'Eau Minérale de St-Léon, je commençai à en boire suivant la manière prescrite dans vos annonces ; j'en fais usage depuis un mois et maintenant je puis manger de la viande ; j'ai bon appétit et je deviens plus fort de jour en jour.

Je me fais donc un devoir de recommander cette Eau merveilleuse à tous ceux qui souffrent de la même maladie. Je suis, avec reconnaissance, Votre très honoré, LEVY REGIO, Agent général d'impressions, 61, rue Grant, St-Roch. Un approvisionnement frais reçu aujourd'hui GINGRAS, LANGLOIS & CIE, N° 3, rue Port Dauphin, Vis à vis le Palais Archépiscopal. Québec, 11 mai 1885. 187

LA COMPAGNIE DES Steamers de Québec

Le steamer Miramichi, capitaine A. Baquet, a l'intention de partir pour Pictou, arrêtant à la Pointe-au-Père, Percé, Summerside et Charlotteville, MARDI, le 16 juin à 2 heures P. M. Ce steamer offre un excellent confort aux passagers. Pour le fret ou les passagers, s'adresser à ARTHUR AHERN, Quai Atkinson. Québec, 28 mai 1885, 202

Avantages Extraordinaires Au Bon Marche, Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE.

La crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant ; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel. Indiennes de toutes sortes, depuis 8c. Etolés à Robes de toutes sortes, 10c. et plus. Cachemire français, tout laine, 47c. Sole Gros-Grain (Job), 1.00 valant 1.30. Ottoman, broché, 1.60 valant 2.25. unie, 1.50 valant 2.00. Entoucas, 25c. et plus.

PARASOLS, UNE GRANDE VARIÉTÉ. Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2.50. Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc. Corsets de tous genres, depuis 50 cts. Tweeds tout laine, 50c. valant 70c. importés, 90c. valant 1.20. pour pantalon, un choix considérable. Serges, 75, 95, 1.30, 1.50, 1.95, 2.40, 3.00, valant 30 0/10 de plus. Habillements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7.50. Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants. Gilettes, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix ; Caleçons et Camisoles en coton et mérino, à moitié prix. Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent. Venez voir, et vous assurez vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs. Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché, Haute-Ville, N. Garneau. Québec, 2 mai 1885—1 an. 194

Chemin de Fer du Nord. COMPAGNIE DU TRAMWAY DE LA RUE ST JEAN

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1885. Les trains circulent comme suit :

Table with 4 columns: Départ de Montréal pour Québec, Arrivée à Québec pour Montréal, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal. Rows for Mixte, Maille, and Kxpres.

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifique chars palais, et ceux de la nuit de chars dorés. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à P. M. En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique. BUREAU DES BILLETS : Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis—QUÉBEC, 143, Rue St-Jacques, MONTREAL. A. DAVIS, Surintendant.

La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Le 1er et après le 1er JUIN prochain, la Banque paiera à son bureau, Haute-Ville, un dividende de CINQ PAR CENT sur le montant du capital versé pour le semestre expirant le 31 du courant. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de la Banque, Haute-Ville, LUNDI, le 15 JUIN prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M. Par ordre, F. R. A. VEZINA, Sec. Trés. Québec, 1er mai 1885—68. 193

Avis aux entrepreneurs.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Mercredi, le 1er juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Charbon" pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des Edifices Publics, Ottawa. On pourra voir le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de LUNDI, le 15 courant, à ce Département, aussi chez Jas. Nelson, Eer, architecte, Montréal, et au Bureau des Travaux Publics, Bureau de Poste, Québec, où les renseignements vont être fournis. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté sur une Banque incorporée fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour \$250. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 11 juin 1885 Québec, 13 juin 1885—31 217

JUSQU'AU 4 DE JUILLET PROCHAIN. Les plans et devis seront visibles au presbytère de St-Casimir. On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles. D. GERVAIS, Marguillier en charge de la Fabrique de St-Casimir. Québec, 10 juin 1885—51 215

Pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.

La Société de St-Vincent de Paul de Québec, sous la direction du Révérend M. Titu, chapelain, fera un pèlerinage à STE-ANNE DE BEAUPRÉ Dimanche, le 14 Juin, à 7 h. A. M.

Le vapeur Brothers, capt. Fortier, partira du quai Champlain à 7 h. précises. Prix du passage, aller et retour, quai compris, 50 cts. M. le Grand-Vicaire Légaré et plusieurs autres membres du clergé, seront au nombre des pèlerins. Le Révérend M. Lasfargues et les enfants de l'Ecole du Patronage, feront aussi partie du pèlerinage. Il y aura confession à bord du bateau. Grand-messe, salut solennel et vénération des reliques de Ste-Anne et de St-Vincent de Paul. Un chœur choisi rehaussera l'éclat des cérémonies religieuses. Tous les membres, actifs, honoraires et bienfaiteurs de la Société, ainsi que les amis de l'Œuvre, sont spécialement invités à se joindre à ce pèlerinage, avec leurs familles. Des cartes sont en vente sur le quai. Québec, 11 juin 1885—31 216

Salle Jacques-Cartier GRADE FÊTE

DES CANADIENS FRANÇAIS, LE 24 JUIN 1885. Grand concert national donné par la SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC. Avec le concours des sociétés chorales de nos amateurs les plus distingués et de la FANFARE DE L'UNION MUSICALE. DIRECTEUR musical, M. Léon Dessane. Prix populaires : galeries, 15c, places latérales, 25c, chaises, 50c. On peut réserver les sièges sans charge extra, chez M. J. A. Langlais, libraire, St-Roch, et chez M. F. Béland, tabaciste, marchand de tabac, rue St-Jean. Cartes en vente par les membres de la Société St-Jean-Baptiste, à la porte de la salle et à tous les dépôts ordinaires. Québec, 13 juin 1885 218

Ornements domiciliaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons. M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à bon marché. Québec, 10 mai 1884. 1037

